

# Forêt domaniale d'Arques la Bataille, Seine Maritime.

## Patrimoine naturel :

Près de Dieppe, la forêt d'Arques offre près de 1000 hectares de nature et de détente.

Cette hêtraie a la particularité de présenter des paysages avec de grands bouquets de résineux mêlés aux feuillus.

A voir: points de vue de la Pyramide, avec monument en mémoire de la bataille d'Arques sur les ruines du château.

La forêt d'Arques appartenait et était exploitée par les Duc de Normandie dès le 11e siècle.

Dans le passé, la forêt fut quelquefois appelée forêt d'Archelles.

Un obélisque commémoratif de la bataille d'Arques se trouve en bordure de la forêt d'Arques.

## Cimetière des Cafres :

Dans le cimetière des Cafres reposent les corps des étrangers qui exécutèrent des travaux routiers et forestiers dans la région dieppoise pendant la guerre 1914-1918. Au total, on dénombre 311 tombes, dont celles de Chinois, Hindous et Anglais (corps médical), mais surtout 264 sépultures de Cafres, habitants d'une région maritime qui s'étend le long de l'Océan Indien, entre le Cap et le bassin Zambèze. Venus travailler sur le territoire pendant la Grande Guerre, nombreux sont ceux qui moururent en cours ou des suites du voyage, sur des bateaux tels que le S.S. « Baron Dalmeny » et le « City of Colombo ». Au total, près de quinze cents cafres ont été employés à cette époque par les Anglais dans l'établissement du parc à munition de Rouxmesnil-Bouteilles.

Le cimetière militaire britannique est situé en bordure de la forêt d'Arques la Bataille. Entouré d'une haie vive, il représente une superficie de 2.050 mètres carrés environ.

Sur le mémorial placé entre deux ifs, au centre de ce champ de repos, une inscription sur un socle, en langage cafre avec traduction anglaise, rappelle que ce monument a été érigé à la mémoire de ces « natifs d'Afrique du Sud » qui traversèrent la mer pour répondre à l'appel de leur chef, le Roi Georges V, et donner leur vie pour l'Empire Britannique.

Près de la croix, une autre inscription sur une plaque indique : « The land on which this cemetery stands is the free gift of the french people for the perpetual resting place of those of the allied armies who fell in the war of 1914-1918 and are honoured here. / Le terrain de ce cimetière a été concédé gratuitement par la

nation française comme lieu de sépulture perpétuelle des héros des armées alliées tombés pendant la grande guerre de 1914-1918 et honorés ici ».

### Cimetière anglais :



### Le Château d'Arques la Bataille : XII et XVème siècles, DFCF 76006.



### Le Manoir d'Archelles : DFCF 76076. Activé en même temps que F-FF 1435.



### Le moulin d'Archelles : Activé en même temps que F-FF 1435.

